



PPG Architectural Coatings EMEA
Region Southern Europe

Monsieur Denis Martin
Domaine du Golf
83520 Roquebrune sur argens

 **Seigneurie**

PEINTURES
GAUTHIER 



Dossier suivi par :

Laurent SOLAZZO
Responsable des Ventes ATC
LAURENT.SOLAZZO@ppg.com

PPG DIST. FREJUS
CPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER
365 RUE A.EINSTEIN-ZI PALUD
83600 FREJUS
Tel. : 04 94 51 06 10
Fax. : 04 94 52 36 89

Adresse du chantier :

Domaine du Golf
83520 Roquebrune sur argens

Référence du chantier :

18382

A l'attention de Monsieur Denis Martin

**Monsieur Denis Martin
Domaine du Golf
83520 Roquebrune sur argens**

**Réf.: 18382
Domaine du Golf
83520 Roquebrune sur argens**

Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir consultés pour l'affaire citée en référence.

Les observations que nous avons pu faire, lors de notre visite du 01/12/2014, sur les parties visibles ou accessibles de l'édifice nous permettent dans le cadre de notre devoir de conseil de vous communiquer la proposition ci-après.

Vous trouverez donc ci-joint notre dossier de recommandations techniques, portant notamment sur :

*Le processus à mettre en oeuvre,
Les préparations de surface correspondantes,
La documentation technique se rapportant aux produits proposés,
Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur www.quickfds.com ou sur le site de la marque commerciale concernée.*

Nous vous invitons à consulter attentivement ces différents documents et restons à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires.

Ce dossier est enregistré sous la référence n° **18382** à rappeler dans toute correspondance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Laurent SOLAZZO
Responsable des Ventes ATC
LAURENT.SOLAZZO@ppg.com

SOMMAIRE

I. RENSEIGNEMENTS	4
II. DESCRIPTION DU CHANTIER	4
III. ETAT GENERAL DES SUPPORT(S) - DESORDRE(S) OBSERVE(S)	4
IV. NATURE ET LOCALISATION DES SUPPORTS A TRAITER	5
V. FACADES ET PIGNONS TOUTES EXPOSITIONS	6
VI. SOUS-FACES DE LOGGIAS	9
VII. VOLETS	11
VIII. ASSURANCES FABRICANT	12
IX. AUTRES DOCUMENTS	12
X. VALIDITE DE LA RECOMMANDATION	12

I. RENSEIGNEMENTS

I.1. Adresse du chantier :

83520 Roquebrune sur argens



II. DESCRIPTION DU CHANTIER

Nom du Batiment :	Domaine du Golf
Date de construction :	Supérieure à 10 ans
Surface estimée en (~m2) :	3500
Nombre de niveaux :	R+2
Usage :	Habitation
Emplacement :	Zone rurale



III. ETAT GENERAL DES SUPPORT(S) - DESORDRE(S) OBSERVE(S)

- Décollement
- Défaut de planéité support
- Développement de microorganismes
- Epaufrures
- Etanchéité défectueuse
- Fissures de structure
- Joint de dilatation abimés

IV. NATURE ET LOCALISATION DES SUPPORTS A TRAITER

Batiments	Localisation	Support	Traitement	Système
Domaine du Golf	Façades et pignons toutes expositions	Maçonneries d'éléments enduites au mortier de liants hydrauliques	DECO FACADE	CREPITEX TR 2.0
Domaine du Golf	Sous-faces de loggias	Béton	DECO FACADE	PANCRYTEX
Domaine du Golf	Volets	Bois	DECO BOIS	SYLTEC GENERATION 2010

Nos consommations sont données pour un support peu structuré ; elles devront être adaptées au cas par cas en fonction de la nature, la porosité et le relief du support.

Il conviendra notamment de respecter le texte normatif suivant :

- La norme NF P 74-201-1 et 2 (référence DTU 59.1) relative aux travaux de peinture fixe les Règles de l'Art dans ce domaine.

V. FACADES ET PIGNONS TOUTES EXPOSITIONS

Batiments	Localisation	Support	Traitement	Système
Domaine du Golf Batiment ancien	Façades et pignons toutes expositions	Maçonneries d'éléments enduites au mortier de liants hydrauliques - structuré - brut Etat du support : sain	DECO FACADE	CREPITEX TR 2.0

V.1. PHOTOS :



Fissures d'allèges



Joint de dilatation enfermé.



Support existant : enduit hydraulique monocouche frottassé



Epaufreure



Décollement de l'enduit, sur le béton, par plaques.

V.2. PREPARATION(S):

Nettoyant façade

- Appliquer le **Nettoyant Façades TPLP** au pulvérisateur, à la brosse ou au rouleau (1 litre pour 3 à 8 m²/l),
- Sur les support peints laisser agir 30 à 40 mm,
- Sur les support bruts, crépis , béton, brique ou pierre laisser agir une heure,
- Rincer au nettoyeur haute pression.

Nota : pour une protection durable appliquer l'**Antimousse TPLP**.

Traitement anti-cryptogamique

- Décontaminer avec la solution de décontamination anticryptogamique **LIQUIDE 542**,
- Laisser agir et sécher, ne pas rincer.

Dans le cas de fortes contaminations :

- Effectuer un lavage haute pression après le premier traitement,
- Recommencer l'opération pour un traitement préventif,
- Laisser sécher, ne pas rincer.

Nota : prendre connaissance de la fiche descriptive du produit avant utilisation.

Fissures de structure non ouvertes (Traitement Imper)

Fissures localisés aux points singuliers de la paroi (ou largement espacées)

Cas N° 1 (DTU 42.1) : fissures d'ouverture inférieure à 1 mm :

- La fissure est laissée en l'état après élimination des parties non adhérentes,
- Elle est recouverte, soit en galon au droit de la fissure, soit sur l'ensemble de la façade à l'aide d'un système d'imperméabilité de classe I4.

Nota : lorsque la façade concernée est traitée par ailleurs avec un revêtement de classe inférieure, la surépaisseur localisée due à la présence de l'armature rapportée au droit de la fissure risque d'être visible.

Reprise de maçonneries

- Reprendre toutes les parties abîmées (lézardes, épaufrures, zones d'enduit piqué, friable ou soufflé, etc.) selon les règles éditées par le DTU 26/1, norme NF 15201.

V.3. SYSTEME - CREPITEX TR 2.0 (CLASSE D3 : REVETEMENT APPORTANT UNE PROTECTION SUPERFICIELLE DE NATURE A MASQUER LE FAIENCAGE DU SUPPORT.)

Revêtement Plastique Epais, aux copolymères acryliques et siloxanes en dispersion aqueuse. Classement NF EN 1062-1 : E5 - S3 - V2 - W2 - A0.

Couche d'impression



IMPRITEX

Appliquer une couche d'**IMPRITEX** : 8 à 10 m²/litre (0,120 à 0,150 kg/m²).

Couche de finition



CREPITEX TR 2.0 (seau de 25 kg)

Appliquer une couche de **CREPITEX TR 2.0** : 2 kg /m² minimum selon le support.

V.4. POINT(S) SINGULIER(S):

Soubassement à créer

Le traitement (RPE, RSE et RSI) devra s'arrêter au dessus de la coupure de capillarité ou au minimum à 25 cm du sol si elle n'existe pas. Cette zone sera traitée avec 2 couches de peinture à base de pliolite ou organo-siloxane.

VI. SOUS-FACES DE LOGGIAS

Batiments	Localisation	Support	Traitement	Système
Domaine du Golf Batiment ancien	Sous-faces de loggias	Béton - peu structuré - revêtu Revêtement de type : peinture organique	DECO FACADE	PANCRYTEX

VI.1. PHOTOS :



VI.2. PREPARATION(S):

Peinture organique à conserver sur béton à recouvrir par un système organique D2/D3

- Contrôler l'adhérence du film de peinture,
- Eliminer par grattage les zones écaillées ou cloquées,
- Brosser les zones farinantes,
- Traiter les fissures et les joints,
- Laver au nettoyeur haute pression et laisser sécher (humidité du support inférieure à 5% avant mise en peinture),
- Réfection locale des bétons éclatés par oxydation des armatures :
 - Repiquer les parties éclatées et soufflées,
 - Dégager les fers et les dérouiller ; le cas échéant, repousser les fers à 10 mm minimum du nu de la paroi,
 - Appliquer un inhibiteur de corrosion,
 - Reboucher avec un mortier polymère-ciment ou un mortier aux résines époxydiques,
 - Eliminer les pulvérulences autour de la réparation.

Nota : déterminer éventuellement l'origine des désordres ponctuels (autres que le vieillissement du revêtement) tels qu'infiltrations par des parties n'ayant pas reçues de traitement curatif, défauts d'étanchéité des toitures-terrasses, remontées capillaires, défauts de ventilation, défauts de fonctionnement des chéneaux et des descentes d'eau pluviale, le calfeutrement des huisseries, la présence de fissures...

VI.3. SYSTEME - PANCRYTEX (CLASSE D2 : REVETEMENT AYANT UNE FONCTION DECORATIVE.)

Peinture d'aspect mat profond à base de résines Hydro PLIOLITE* en dispersion aqueuse. * *Marque déposée ELIOKEM*. Classement NF EN 1062-1 : E3 - V2 - W2 - A0 - C1. Revêtement de protection des bétons selon EN 1504-2 : 2004

Couche d'impression



PANCRYTEX

Appliquer une couche de **PANCRYTEX** dilué à 10 / 15 % : 6 à 8 m²/l.

Couche de finition



PANCRYTEX

Appliquer une couche de **PANCRYTEX** : 6 à 8 m²/l.

VII. VOLETS

Batiments	Localisation	Support	Traitement	Système
Domaine du Golf	Volets	Bois Traitement peinture Support : revêtu Etat altéré	DECO BOIS	SYLTEC GENERATION 2010

VII.1. PHOTOS :



VII.2. PREPARATION(S):

Peinture sur bois en bon état de conservation

- Lessivage, rinçage, laisser sécher (ou dégraissage au solvant).
- Grattage et ponçage des parties écaillées ou de faible adhérence
- Brossage pour élimination des bois défibrés.
- Epoussetage.

Nota : ne pas appliquer sur un support présentant une humidité supérieure à 18 % en extérieur.
Remplacer les éléments défectueux si leur état ne permet pas une réparation correcte et durable. Traiter les assemblages métalliques avec un système antirouille.

VII.3. SYSTEME - SYLTEC GENERATION 2010 (PEINTURE DE PROTECTION ET DE DECORATION DU BOIS - ENTRETIEN/MAINTENANCE)

Peinture satinée microporeuse en phase solvant.

Couche d'impression



SYLTEC GENERATION 2010
Appliquer une couche de **SYLTEC** sur les parties remises à nu

Couche intermédiaire



SYLTEC GENERATION 2010
Appliquer une couche de **SYLTEC GENERATION 2010** : 11 à 14 m²/l.

Couche de finition



SYLTEC GENERATION 2010
Appliquer une couche de **SYLTEC GENERATION 2010** : 11 à 14 m²/l.

VIII. ASSURANCES FABRICANT

L'ensemble des produits fabriqués et vendus par les marques du groupe **PPG AC France**, sont couverts par une police d'assurance de responsabilité professionnelle de fabricant souscrite auprès de la société **ALLIANZ**.

IX. AUTRES DOCUMENTS

Remarques importantes, préparation de surfaces

(Détail du document en Annexe)

Recommandations générales

(Détail du document en Annexe)

X. VALIDITE DE LA RECOMMANDATION

La présente recommandation de mise en oeuvre répond aux désordres constatés le jour de la visite sur le site. Il appartiendra au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Oeuvre de signaler toutes évolutions pouvant nécessiter la modification des traitements proposés.

Les photos intégrées au présent document le sont à titre indicatif ; elles visent à illustrer certains éléments et à faciliter la compréhension. Elles ne prévalent en rien des prestations à réaliser.

Dans le cas où il a été établi pour le marché de travaux **un devis descriptif par un Maître d'Oeuvre**, ce document est alors **le seul document contractuel**. Tout écart entre notre recommandation et le C.C.T.P. devra alors nous être signalé de même que tout avis suspendu ou défavorable formulé par le contrôleur technique de l'opération sur nos conseils de mise en oeuvre avant le début des travaux ou en cours d'exécution de ceux-ci. A défaut, toute non-conformité au CCT ou tout avis du contrôleur technique ne saurait nous être opposable.

L'Assistance technique reste à votre entière disposition pour vous fournir les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Cette proposition est valable un an à partir de la date de la visite du chantier.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations,

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

Dossier Technique établi par :

Laurent SOLAZZO
Responsable des Ventes ATC
LAURENT.SOLAZZO@ppg.com

REMARQUES IMPORTANTES

Soigner tout particulièrement la préparation des surfaces qui conditionnera la bonne adhérence de notre système :

Avant traitement, veiller plus particulièrement aux points suivants :

- Elimination de la pulvérulence des fonds.
- Contrôle serré de l'adhérence au support des enduits de ragréage, qui ne devront présenter ni pulvérulence, ni détrempe à l'eau.
- Elimination de toutes parties des anciens traitements, qui se révéleraient mal adhérentes ou susceptibles d'écailler.
- Traitement des remontées capillaires.
- Traitement des sources de formation de crypto-efflorescences.
- Fonctionnement des étanchéités, et systèmes d'évacuation des dalles de balcons-loggias.
- Séchage des reprises de maçonnerie suivant la température ambiante et les conditions atmosphériques.
Un délai d'attente d'environ 28 jours permet généralement d'obtenir les conditions de siccité requises, à savoir : humidité inférieure à 5 % en poids, pH inférieur ou égal à 12.

Malgré tout le soin apporté au traitement, les fissures traitées et les reconstitutions de relief peuvent apparaître en lumière rasante

Prendre soin de rechampir à la liaison de deux traitements, ou de teintes différentes, afin d'éviter toute solution de continuité

Défauts cachés : ils peuvent apparaître au décapage d'anciens revêtements organiques. Les défauts importants qui en résultent ne peuvent être corrigés sans surfacage, ragréage ou réparation.

Préparation des surfaces : le nettoyage des surfaces (ou rinçage après décapage) sous pression d'eau présente des risques de pénétrations d'eau à l'intérieur des locaux et notamment au droit des tableaux et linteaux.

La consommation de produit est donnée pour un support lisse ; sur support à relief, une majoration est à prévoir en fonction de l'importance du relief. Le délai de séchage entre couche doit être augmenté lorsque l'application est faite en période « fraîche ».

RECOMMANDATIONS GENERALES

- Vérifier l'efficacité des systèmes d'étanchéité (toitures terrasses, dalles de balcons/loggias, auvents...) et notamment de tous les points singuliers.
- Vérifier l'efficacité des bavettes, bandes de rive, couvertures sur les surfaces horizontales et faiblement inclinées (couronnement d'acrotère, corniches, bandeaux...).
En cas d'absence la pose de celles-ci est recommandée.
- Réviser et rénover, si nécessaire, les joints de liaison entre les maçonneries et les bâtis dormants de menuiserie.
- En zone exposée les teintes sombres (coefficient d'absorption du rayonnement solaire est supérieur à 0,7) sont à proscrire sur tous supports
- Nos visites sur chantier permettent d'apporter à nos clients, à leur demande, assistance et conseil sur la mise en œuvre de nos produits. Ces interventions ne peuvent, en aucun cas, être assimilées à une mission de suivi ou de contrôle réalisée par un Maître d'Œuvre.
- Exécutions des travaux de peintures - Conditions minimales d'intervention
En travaux extérieurs la température ambiante ainsi que celle du subjectile ne devront pas être inférieures à + 5°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité.
- Surface de référence pour ouvrage témoin
A l'origine des travaux de peinture, il est procédé à l'exécution de surfaces de référence qui doivent être approuvées par le Maître d'Ouvrage.
- Réfection de façades par revêtement d'imperméabilité
 - Les joints de gros œuvre existants ou les fissures déjà traitées doivent être refaits (joints de retrait-dilatation, joints de tassement, joints d'acrotère, etc. ...).
 - Le revêtement de façade est descendu jusqu'à la coupure de capillarité telle que prévue dans la norme NF D.T.U. 20.1 dans le cas où elle existerait. Dans le cas contraire le revêtement est arrêté au minimum à 0,25 m au-dessus du sol (terre, dallage, trottoir...). Il sera éventuellement remplacé par 2 couches de peinture film mince mat (classe D2).
 - Les points singuliers doivent être traités de façon que l'eau ne puisse pas pénétrer dans la paroi revêtue, ni cheminer dans le plan d'adhérence du revêtement.

Définition

- Revêtement plastique épais, aux copolymères acryliques et siloxanes en dispersion aqueuse.

Destination

- EXTÉRIEUR
SUPPORTS NEUFS ET ANCIENS
- Finition des procédés d'Isolation Thermique par l'Extérieur Revitherm, Revitherm mono, Revitherm Poudre et Revitherm Poudre LdR.
- Décoration et/ou protection des façades.

Propriétés

- Revêtement décoratif présentant une structure talochée fine.
- Aspect mat minéral.
- Protection du support aux intempéries.
- Bonne perméabilité à la vapeur d'eau.
- Haut pouvoir garnissant.



Mat



Lisseuse



Projection

Caractéristiques générales

Aspect en pot

Pâte épaisse.

Aspect du feuil sec

Structure talochée fine ou brute de projection.

Teintes

- En stock : blanc et Ivoire Karachi.
- Sur commande : teintes pastel.

Masse volumique

En blanc : (norme NF EN ISO 2811-1) :
 $1,82 \pm 0,10 \text{ kg/dm}^3$.

Extrait sec

En blanc : en poids (norme UER PL005) :
 $82 \pm 2\%$.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Sec au toucher : 6 heures environ.
- Variable selon les conditions climatiques, plus long en période froide et humide.
- Le revêtement acquiert toutes ses propriétés après 3 à 4 semaines.

Consommation

Environ $2,0 \text{ kg/m}^2$ selon support et le mode d'application.

Conditionnement

Seau de 25 kg net.

Conservation

- 24 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel et des fortes températures.

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur www.seigneurie.com.

Mise en œuvre

Janvier 2014

Processus

	Maçonneries Ext.	Revitherm, Revitherm Poudre et Revitherm Poudre LdR	Revithermono
Produit	Impression selon support ⁽¹⁾	Revitherm Prim	
	Crépitéx TR 2.0	Crépitéx TR 2.0	Crépitéx TR 2.0
Matériel d'application	Rouleau (impression) Lisseuse inox	Rouleau (impression) Lisseuse inox	Lisseuse inox

⁽¹⁾ IMPRITEX, IMPRICRYL, PANTIPRIM, PRIMAIRE 872, IMPRIDERM (en fausse teinte).

Se reporter aux Fiches Techniques correspondantes.

Les fissures ponctuelles seront traitées par moyens de maçonnerie ou au mortier TOUT POUR LE PEINTRE Réparation ou conformément à la norme NF DTU 42.1. (§ 7.4.2.). Respecter les délais de séchage. Une reprise ponctuelle de fissures est susceptible de rester visible après traitement.

Supports et fonds, préparation

Supports

- EXTERIEURS : Bétons et enduits à base de liants hydrauliques visés par la norme NF P 74-202 (DTU 59.2), neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciennes peintures en bon état.
- ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE : couche de base des systèmes Revitherm, Revithermono, Revitherm Poudre, Revitherm Poudre LdR.

Travaux préparatoires

- Ils se feront conformément à la norme NF P 74-202 (DTU 59.2) en extérieur, au DTA Revitherm 7/05-1385*V1, au DTA Revithermono 7/04-1378*V1 DTA Revitherm Poudre DTA 7/11-1502 et Revitherm Poudre LdR DTA 7/11-1501. Si nécessaire, à l'extérieur, assainissement préalable fongicide et algicide avec le LIQUIDE 542 (consulter la Fiche Technique).

Applications

Matériel d'application

- Lisseuse inox.
- Matériel de projection basse pression.

Dilution

- Produit prêt à l'emploi.
- Homogénéiser le produit avant application, manuellement ou à l'aide d'un mélangeur lent (max. 300 tr/min).
- En cas d'application par temps chaud, ajouter au maximum 1% d'eau.
- En cas d'application par temps froid et humide, ajouter une dose de «PPG Quick Set additif Revêtement de finition» (flacon de 250ml).

Mise en œuvre

Application manuelle :

Appliquer le « Crépitéx TR 2.0 » à la lisseuse inox puis en retirer l'excès.

Avant le séchage, structurer à la lisseuse inox.

Application mécanisée :

« Crépitéx TR 2.0 » s'applique à la machine à projeter basse pression. Il peut être laissé brut de projection ou structuré à lisseuse inox après retrait du produit en excès.

Nettoyage du matériel

Produit humide : à l'eau.

Produit sec : au décapant.

Précautions d'emploi

- Conditions d'application conformes à la norme NFP 74-202 (DTU 59.2).
- Ne pas appliquer par temps de gel, d'averse menaçante ou par vent fort, chaud et sec.
- Température comprise entre +5°C et + 30°C.
- Humidité relative inférieure à 80 % en extérieur.
- Teintes à coefficient d'absorption > à 0,7 déconseillées en système décoratif et proscrites en finition des systèmes d'ITE. Elles sont repérées sur le nuancier « Le Chromatic Façade » par le pictogramme
- Par façade, appliquer des produits provenant d'un même lot et d'une même opération de mise à la teinte. Néanmoins, il peut subsister une légère différence de teinte par rapport au nuancier.

- En cas d'application par temps froid et humide (température comprise entre 5 et 15°C), il peut être conseillé d'ajouter une dose de « PPG Quick Set Additif Revêtement de finition ». Ce produit permet la formation d'un film de surface accélérant la mise hors pluie du « Crépitéx TR 2.0 », par conséquent le séchage à cœur peut nécessiter plusieurs jours.

Classification AFNOR

- NF T 36005 : Famille II - Classe 2b.
- NF P 74-202 : RPE Type 3.2.
- EN 1062-1 : E5, S3, V2, W2, A0.

Classification COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (COV 2010).

Ce produit contient un maximum de 40 g/l de COV en tenant compte de nos colorants et des diluants éventuels préconisés sur notre Fiche Technique.

Définition

- Impression pigmentée à base de résines Hydro Pliolite® en dispersion aqueuse.

Destination

- EXTERIEUR
SUPPORTS NEUFS / SUPPORTS ET FAÇADES EN SERVICE
- Impression de supports neufs ou anciens du type béton et enduits de liant hydraulique, bruts ou peintures ou revêtements en bon état avant mise en œuvre d'une peinture ou d'un revêtement.

Propriétés

- Excellente adhérence sur tous types de supports usuels du bâtiment.
- Bonne résistance aux efflorescences.
- Très bonne résistance à l'alcalinité.
- Excellent séchage en période hivernale.
- Très bonne perméabilité à la vapeur d'eau.
- Sans odeur.
- Grand confort d'application.



Caractéristiques générales

Aspect en pot

Peinture fluide.

Aspect du feuil sec

Mat, velouté.

Teintes

- En stock : blanc cassé.
- Tons pastel du nuancier le Chromatic® (fausses teintes).

Masse volumique

(mesurée) : kg/dm³
■ 1,18 ± 0,10

Extrait sec

(En blanc).
En poids (norme EUR PL 005) : 42 ± 2 %.
En volume (théorique) : 30 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)
■ Sec hors poussière : 1 heure.

Temps de recouvrement

(à 23 °C - 50 % HR)
■ Redoublable : 24 heures

Rendement

- 8 à 10 m²/litre (0,120 à 0,150 kg/m²) selon la nature et la porosité et le relief des fonds.
- 2 à 3 m²/litre (0,400 à 0,600 g/m²) sur fonds structurés et poreux.

Conditionnement

15 litres et 120 litres.

Conservation

24 mois en emballage d'origine non entamé, à l'abri du gel, de la chaleur.

Processus

PROCESSUS POUR EXTERIEUR	PEINTURE - D2/A0	REVETEMENT SEMI-EPAIS - D3/A1	REVETEMENT PLASTIQUE EPAIS - D3/A1	REVETEMENT D'IMPERMEABILITE
IMPRESSION	1 couche IMPRITEX - 0,100 à 0,125 litre/m ²			
FINITION	1 à 2 couches PANCRYTEX ou PERLANE ou PERLOXANE	1 ou 2 couches GARNYTEX ou GARNYTEX MAT ou GARNOTEC MAT ou GARNOXANE	CREPITEX TR ou PANTIGRES N° 2 ou PANTASTIC	PANTIFILM VELOURS ou MAT ou GRANITE ou STRUCTURE ou GARNOTEC MAT selon le processus retenu

Se reporter aux fiches techniques correspondantes et aux Cahiers des Clauses Techniques.

Supports et fonds, préparation

Supports

- Neufs : durs, sains, compacts et secs. Béton et enduit de liants hydrauliques conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26-1).

- Anciens : de même nature que les supports neufs en bon état, recouverts ou non d'anciennes peintures ou d'anciens revêtements. Les fonds ne doivent plus présenter de pulvérulence importante après les travaux préparatoires.
- Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des préparations.

Travaux préparatoires

- Conformes à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1) pour les finitions peintures et revêtements semi-épais et à la norme NF P 74-202 (DTU 59.2) pour les revêtements plastiques épais.
- Conformes à la norme NF DTU 42.1 et aux Cahiers des Clauses Techniques pour la réfection des façades en service par procédé d'imperméabilité.
- Si nécessaire, assainissement cryptogamique avec le LIQUIDE 542.

Applications

Matériel d'application

- Rouleau texturé 18 mm, brosse (petites surfaces, réchamps).
- Airless : enlever le filtre pour éviter le bouchage systématique. Ne s'applique pas au pulvérisateur manuel.

Nettoyage du matériel

Aux solvants aromatiques si produit sec.

Précautions d'emploi

- Conditions climatiques d'application conformes à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1), NF P 74-202 (DTU 59.2) ou NF DTU 42.1.

Dilution

Prêt à l'emploi.

Caractéristiques réglementaires

Classification AFNOR

- NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2
- NF EN 1062-1 - E1 V1 W3 A0

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur www.seigneurie.com

Classification COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/h) : 30 g/l (2010).
- Ce produit contient maximum 20 g/l COV.
- Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

Définition

- Peinture d'aspect mat profond à base de résines Hydro PLIOLITE® en dispersion aqueuse.

® marque déposée OMNOVA.

Destination

- EXTERIEUR
SUPPORTS NEUFS/FAÇADES EN SERVICE
- Décoration des façades.

Propriétés

- Excellente adhérence au support.
- Séchage rapide « hors pluie » permettant une exécution sécurisée du chantier.
- Résistance remarquable aux intempéries.
- Grand confort d'application (faible odeur, peu de projection, ...).
- Contient une protection anticryptogame du film sec.
- Laisse respirer le support.
- Protège le support de la carbonatation grâce à sa résistance à la diffusion de CO₂.
- PV n° T1.222.1 de l'Université de DORMUND.



ABSOLU
SYSTEM

Caractéristiques générales

Aspect en pot

Pâte très onctueuse.

Aspect du feuil sec

Mat profond.

Teintes

- En stock : blanc.
- En machine à teinter : teintes du nuancier le Chromatic®.

Masse volumique

(mesurée) : kg/dm³

- 1,60 ± 0,05 (norme NF EN ISO 2811-1).

Extrait sec

(En blanc).

En poids (norme EUR PL 005) : 68,5 ± 2 %.

En volume (théorique) : 49 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Sec hors poussière : 1 heure.

Temps de recouvrement

(à 23 °C - 50 % HR)

- Redoublement : environ 12 heures

Rendement

6 à 8m²/litre/couche

Conditionnement

5 litres et 15 litres.

blanc et pastel : 120 litres.

Conservation

24 mois en emballage d'origine non entamé. Conserver à l'abri du gel.

Processus

	Béton, mortiers de ciment et dérivés	
IMPRESSION ⁽¹⁾	PANCRYTEX dilué de 10 à 15% ⁽²⁾	IMPRICRYL, IMPRITEX, PANTIPRIM ou IMPRIDERME
COUCHES DE FINITION	1 à 2 couches de PANCRYTEX	

⁽¹⁾ Consulter les fiches techniques correspondantes.

⁽²⁾ Dilution en fonction du relief et de l'état du support.

Supports et fonds, préparation

Supports

- Neufs, durs, sains et compacts :
 - Béton banché ou préfabriqué de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou à la norme NF P 10-210 (DTU 22.1).
 - Enduit à base de liants hydrauliques traditionnel conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1).

- Anciens : de même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciennes peintures non écaillantes. Ces supports doivent être durs, sains, compacts et secs, et faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression.

Travaux préparatoires

- Ils se feront conformément à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1) et seront réalisés avec le plus grand soin. Si nécessaire, assainissement cryptogamique avec le LIQUIDE 542 (consulter la fiche technique).

Applications

Matériel d'application

- Rouleau texturé 18 mm.
- Brosse (petites surfaces, réchamps).
- Pistolet.

Dilution

A la brosse et au rouleau :

- en 1^{re} couche, sans impression, diluer PANCRYTEX à 10 %, ajouter de 1 à 2 litres d'eau environ par bidon de 15 litres.

Nettoyage du matériel

A l'eau ou, si le produit a séché, aux solvants aromatiques.

Précautions d'emploi

- Conditions climatiques d'application conformes à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1). Température ambiante et température du support supérieures à + 5 °C. Humidité relative ambiante inférieure à 80 %. Ne pas appliquer en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des supports surchauffés, ni non plus de façon générale, dans des conditions activant anormalement le séchage (vent, soleil, etc.).
- Il est déconseillé d'utiliser des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est supérieur à 0,7 (teintes soutenues dont l'indice de luminance lumineuse Y est inférieur à 35 %) sur des surfaces pouvant être exposées au soleil.

Ces teintes déconseillées sont repérées sur le nuancier "le Chromatic" par le pictogramme . Toutefois, ces teintes foncées peuvent bénéficier de la nouvelle technologie de Seigneurie, Outside Unlimited Colors®, pour devenir applicables en extérieur. En effet, cette technologie permet, par une formulation spécifique des teintes, d'obtenir un coefficient d'absorption <0,7 et ainsi rester dans le domaine d'acceptation des DTU 59.1 et 42.1.

- Une protection renforcée contre le développement de micro-organismes peut toutefois être nécessaire dans les ambiances très propices au développement de mousses, algues ou moisissures.

Caractéristiques réglementaires

Classification AFNOR

- NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2
- XP T 34-722 : D 2
- NF EN 1062-1 : E₃ - V₁ - W₂ - A₀ - C₁

Hygiène et sécurité

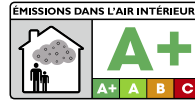
- Conserver hors de portée des enfants. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur www.seigneurie.com

Classification COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
Ce produit contient maximum 26 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

SYLTEC

Peinture satinée microporeuse en phase solvant



Définition • Peinture microporeuse pour la protection des bois, à base de résines alkydes, d'aspect satiné.

Domaines d'emploi

- Extérieur/Intérieur.
- Impression et finition.
- Travaux neufs et travaux d'entretien.
- Protection et décoration des surfaces bois.

Points forts Monoproduit. Facile d'application. Offre une très bonne protection du support. Très bon enrobage des arêtes. Offre un excellent rendu et une très bonne opacité.

Caractéristiques Film souple et très garnissant. Excellente adhérence au support. Thixotrope.

Caractéristiques Techniques

Aspect du film sec :

- Satiné.

Nuances :

- Blanc, teintes du nuancier Arc en Ciel et du Carnet Harmonies.

Masse volumique à 20 °C :

- 1,33 ± 0,03 g/cm³ (en blanc) .

Extrait sec volumique :

- Env. 64% ± 2%.

Extrait sec pondéral :

- 78% ± 2%.

Temps de séchage à 23 °C et 50% d'humidité relative :

- Sec : 8 heures.

Temps de recouvrement à 23 °C et 50% d'humidité relative :

- Redoublable : 24 heures.

Rendement moyen :

- 11 à 14 m²/litre.

Brillant spéculaire :

- 30% ± 5 sous 60 ° d'angle à 30 jours.

Conditionnement :

- Blanc : 1 litre, 5 litres et 15 litres.
- Nuances : 1 litre, 3 litres et 15 litres.

Conservation :

- 18 mois en emballage hermétique d'origine, non entamé.

Hygiène & Sécurité :

- Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com ou sur le site www.peintures-gauthier.com

Point éclair :

- 49°C.

SYLTEC

Type de supports et préparation

Type de supports :

- Tous bois bruts, lasurés, peints en bon état, suivant préparation de surface conformément aux spécifications de la norme NF P 74.201-1 et -2 (DTU 59.1).

Préparation des supports :

TRAVAUX NEUFS

- Ponçage, époussetage, dégraissage.
- Gratter puis isoler les noeuds et les poches de résines des bois résineux à l'aide d'un produit adapté.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

- Anciennes lasures ou peinture en bon état : lessivage, ponçage, époussetage.
- Anciennes peintures ou lasures en mauvais état, anciens vernis : décapage, rinçage si nécessaire, ponçage, époussetage.

Application

Matériel d'application :

- Brosse, rouleau polyamide texturé 8 mm, rouleau microfibras 6 ou 10 mm (selon l'aspect souhaité).
- Pistolet (nous consulter).

Dilution :

- Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

Conditions de mise en œuvre :

Dans tous les cas, le nombre de couches sera de :

- En travaux neufs : 3 couches minimum.
- En travaux d'entretien : 2 couches minimum.
- Sur parties horizontales à l'extérieur : appliquer une couche supplémentaire.

Méthode d'application :

TRAVAUX NEUFS OU ENTRETIEN

Sur bois durs ou peu imprégnables : 1 couche de NEUTRAPRIM et 1 à 2 couches de SYLTEC.

Sur boiserie peinte ou lasurée en bon état : 2 à 3* couches de SYLTEC.

** Sur bois lasurés ou peints, en bon état, la 2^e couche est facultative si un changement de couleur est demandé.*

Sur bois tendres ou imprégnables ou anciennement peints, lasurés, vernis remis à nu :

3 couches de SYLTEC.

Nettoyage du matériel :

- White Spirit.

Précautions d'emploi :

- Ne pas appliquer sur support condensant, gelé ou humide.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et humidité relative supérieure à 65% pour l'intérieur, et pour l'extérieur : à température inférieure à 5°C et humidité relative supérieure à 80%.
- Sur les bois exudant des huiles antisiccatives utiliser NEUTRAPRIM ou SYLTEO.
- Dans le cas d'utilisation de SYLTEC en couche d'impression sur bois exposés aux intempéries, elle doit être recouverte dans les 3 mois qui suivent la mise en œuvre.

Classification

Classification AFNOR :

- NF T 36-005 - Famille I - Classe 4 a

Catégorie / Valeur COV :

- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 300 g/l (2010).
- Ce produit contient maximum 300 g/l COV.
- Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

Émission dans l'air intérieur :

- Classe A+